



PREMIERE DIVISION

Le bureau local FO Justice du Centre Pénitentiaire de Fresnes tient d'abord à exprimer sa pleine solidarité avec notre collègue victime de cette agression d'une extrême violence, et salue le courage de l'ensemble des équipes présentes.

Ce 19 décembre 2025, vers 13h45, notre collègue du 1er Sud (1re Division) a été agressé avec une arme blanche par une personne détenue présentant des troubles psychiatriques.

La personne détenue a allumé un morceau de drap avec un briquet.

À l'intervention de notre collègue, elle a pointé un couteau de cantine sur lui et l'a violemment poussé.

En lutte, notre collègue a reçu plusieurs coups dans le dos sans pénétration grâce au gilet.

Il a fallu l'intervention de plusieurs agents pour maîtriser l'individu au sol.

Nous saluons le courage et la réactivité de notre collègue et des équipes présentes.

Le bureau local FO Justice du Centre Pénitentiaire de Fresnes exige que son engagement soit immédiatement reconnu et honoré par l'administration.

Cette agression montre la violence extrême à laquelle nous sommes exposés, en particulier face à **des profils psychiatriques** maintenus en **détention ordinaire**.

Cette agression aurait pu être évitée si notre collègue avait eu accès à des moyens de neutralisation adaptés. Un gilet n'empêche pas de prendre des coups, une bombe incapacitante si.

- *Pas de bombes incapacitantes dans les étages accueillant des profils sensibles, Intervention à mains nues face à une arme blanche.*
- *Pas de PIE (pistolet à impulsion électrique) déployé en quartier spécifique. Pas d'alternative à l'affrontement physique.*

Le bureau local FO Justice du Centre Pénitentiaire de Fresnes exige le déploiement immédiat des bombes incapacitantes et des PIE dans les quartiers et étages spécifiques.

L'UHSA sous-dotée

La personne détenue auteur de l'agression aurait dû être prise en charge à l'Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA).

Or, cette unité spécialisée est en crise.

Problème majeur : Le responsable de l'UHSA refuse illégitimement l'affectation de 5 agents supplémentaires, alors que l'unité est en sous-effectif chronique.

Conséquence : des profils psychiatriques restent en détention ordinaire, faute de place en UHSA, et mettent en danger les agents et la sécurité générale.

Soutien et reconnaissance immédiate pour notre collègue agressé.

Le bureau local FO Justice du Centre Pénitentiaire de Fresnes demande :

- Le respect des effectifs de l'UHSA pour qu'elle puisse remplir sa mission et éviter que des détenus psychiatriques ne soient maintenus en détention ordinaire.
- LE TRANSFERT IMMEDIAT de la personne détenue qui est déjà en CPROU et incompatible au quartier disciplinaire.

Solidarité avec notre collègue.

Exigeons des moyens pour travailler en sécurité.

